

#3 « Frère Jacques, frère Jacques, dormez-vous... »

« DÉFIS-LOUFOQUES »

Vous avez jusqu'au **lundi 1<sup>er</sup> mars à 20 h** pour envoyer la vidéo de ce « défi-loufoque » à **info-loisir@sainte-marie.ca**

Détails au **sainte-marie.ca**

## DÉFI-LOUFOQUE #3

### « Frère Jacques... aux biscuits soda »

Qui ne connaît pas la comptine « **Frère Jacques** »...? Il est maintenant temps de la chanter en duo, en trio ou davantage après avoir englouti dans votre bouche le plus de biscuits soda possible. Salés ou non, vous devez bien les mastiquer, de manière à ce que vous ayez la bouche bien remplie, mais sans les avaler. Quand vous êtes prêts, vous devez chanter : « **Frères Jacques, frère Jacques, dormez-vous, dormez-vous...** » : [https://www.youtube.com/watch?v=nb\\_dlwBLzg](https://www.youtube.com/watch?v=nb_dlwBLzg). Filmez-vous, nous voulons vous voir en pleine action, en famille : la préparation, soit lorsque vous mastiquez les biscuits et, surtout, lorsque vous tentez de chanter la célèbre comptine.

Vous avez jusqu'au lundi 1<sup>er</sup> mars à 20 h pour transmettre votre vidéo à [info-loisir@sainte-marie.ca](mailto:info-loisir@sainte-marie.ca) pour courir la chance de remporter un ensemble de cartes-cadeaux totalisant 25 \$. Un jeu de société s'ajoutera au prix du jour si tous les membres de la « **bulle gagnante** » identifiée et apparaissant sur la vidéo du « **Défi-loufoque** » sont détenteurs d'une carte PPL.

Au moins deux personnes différentes d'une même bulle doivent relever le défi du jour. Il est important de vous présenter dans la vidéo en mentionnant votre nom et votre rôle (ex. : enfant de...parent de...). Veuillez également nous indiquer vos noms dans le courriel de transmission avec vos coordonnées téléphoniques, ainsi que votre adresse complète.

Bonne chance!